



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Lycées / Affectation en 2nde / Carte scolaire

La fin du marché aux élèves

La FCPE-Paris, qui dénonce depuis des années l'opacité du système d'affectation en lycée, ne peut que se féliciter de la décision prise par l'Académie de passer à un système d'affectation informatisé. Les proviseurs ne choisiront plus leurs élèves, une procédure qui perpétuait une organisation inefficace en lycées de niveau qui ne devaient leurs résultats (bons ou mauvais) qu'à leur capacité à recruter (ou pas) les meilleurs élèves. Un système qui explique en partie les mauvais résultats au baccalauréat de l'Académie de Paris.

C'est à l'Académie d'affecter les élèves dans les établissements, en collège comme en lycée.

L'informatisation de la procédure oblige à la transparence sur les modalités de traitement des dossiers. La FCPE-Paris sera attentive à la pondération des critères annoncés et à l'information donnée aux familles par le rectorat et les principaux sur les nouvelles modalités.

Rien à voir avec la « carte scolaire »

Les lycées parisiens ne sont pas sectorisés : l'informatisation ne peut donc pas abolir une carte scolaire » qui n'existe pas.

L'affectation au sein du district du domicile était privilégiée par l'ancien système, l'Académie a annoncé qu'elle le resterait dans la nouvelle procédure grâce à un bonus de proximité attribué aux vœux de lycées situés dans le district du domicile de l'élève.

La FCPE-Paris est favorable à une évolution qui fait disparaître l'arbitraire de la procédure d'affectation, le tri des élèves par les proviseurs. Une procédure qui empoisonnait le fonctionnement des lycées, voire de l'ensemble du système scolaire parisien. Elle en attend, malgré le manque d'ambition de l'Académie, un rééquilibrage du recrutement de tous les lycées, un renforcement de la mixité scolaire dans chacun d'eux. Elle restera vigilante quant à sa mise en œuvre et réclame d'ores et déjà la définition d'indicateurs pour évaluer la procédure.

Paris, le 31 janvier 2008

RELATIONS PRESSE : Bernard Dubois - ☎ 06 63 36 38 47 bernard.dubois@fcpe75.org

Communiqués en ligne sur : http://www.cpe75.org/cdpe/n_presse.htm